



Rennes, le 21 mai 2012 - Génie technique, biomédical, logistique, informatique et finance, autant de disciplines d'ingénierie à coordonner afin d'assurer la conception et le déploiement de systèmes d'information complexes, adossés à une démographie médicale et à des systèmes de soins en constante évolution. Pour accompagner les ingénieurs en poste ou récemment diplômés, l'EHESP propose désormais un mastère spécialisé en Ingénierie et management des technologies de santé, accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles.

A l'échelle des établissements comme des territoires de santé, les technologies de santé doivent permettre de prendre les bonnes décisions en matière de gestion, mais également en termes d'implantation ou de

regroupement d'établissements. Elles doivent favoriser l'expertise à distance des cliniciens spécialistes ou encore la coordination des soins de proximité. Les technologies de santé soutiennent ainsi les évolutions les plus stratégiques du système de soins.

Pour les concevoir et les exploiter, les ingénieurs sont en première ligne.

Le décloisonnement des disciplines de l'ingénieur dans les hôpitaux, les organismes de régulation régionaux et les entreprises impliquées dans la maîtrise d'œuvre apparaît donc essentiel. Pour répondre à ce besoin, l'EHE SP, associée à l'Université de technologie de Compiègne, a développé une formation de seize mois, organisée au rythme d'une session par mois.

Ce cycle, qui peut être suivi parallèlement à une activité professionnelle, repose sur deux axes clés :

§ Les bases d'épidémiologie, de connaissance des systèmes de soins et de management pour fixer des repères et des objectifs clairs en matière de santé publique ;

§ La synthèse des cinq disciplines d'ingénierie de manière à acquérir une vision pluridisciplinaire pour optimiser l'implantation des technologies de santé pour la population et les professionnels de santé.

Le diplôme vient sanctionner 360 heures d'enseignements et la rédaction d'une thèse professionnelle.

Cette formation, ouverte prioritairement aux professionnels en exercice, est accessible aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme scientifique de niveau bac +5. Pour favoriser les échanges entre ingénieurs en poste et jeunes diplômés, ces derniers peuvent également postuler et effectuer leur cursus en alternance.

La date limite de candidature est fixée au 12 juillet pour le premier jury et au 27 septembre pour le second.

Lien vers le descriptif de la formation : <http://www.ehesp.fr/formation/formations-diplomantes/mastere-specialise-ingenierie-et-management-des-technologies-de-sante/#descriptif>

L'EHESP

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel. L'EHESP est membre fondateur du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Sorbonne Paris Cité, membre associé de l'université européenne de Bretagne (UEB) et membre de la conférence des grandes écoles. L'EHESP a le statut de « grand établissement » (loi du 9 août 2004 et décret du 7 décembre 2006).

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon 5 départements (biostatistiques et épidémiologie / santé, environnement et travail / Institut du management / sciences humaines, sociales et des comportements de santé / sciences infirmières et paramédicales) intégrés dans un projet interdisciplinaire avec des centres de recherche). L'EHESP propose 14 filières de formation de cadres des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), 11 spécialités de diplôme national de master, 2 diplômes de mastères spécialisés, un titre d'ingénieur, 6 parcours de doctorat et une offre très riche de formation tout au long de la vie.

En 2011, l'EHESP, forte de 410 agents dont 90 enseignants et chercheurs, a inscrit 1300 étudiants de plus d'une trentaine de nationalités différentes. L'Ecole fait appel à 1 400 conférenciers.

L'UTC

L'Université de technologie de Compiègne, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, a été créée en 1972 pour être une université expérimentale de technologie et compte aujourd'hui plus de 18000 diplômés. Combinant dans ses statuts les atouts d'une université avec ceux d'une école d'ingénieurs, l'UTC, véritable écosystème local d'innovation, interagit aujourd'hui avec la société et le monde économique en anticipant les besoins en recherche des entreprises et en facilitant l'insertion professionnelle de ses étudiants (temps moyen de recherche d'emploi : 1,1 mois). Construite sur une pédagogie de l'autonomie et une recherche technologique transdisciplinaire orientée vers l'innovation, l'UTC forme près de 5000 ingénieurs, masters et docteurs aptes à appréhender les interactions de la technologie avec l'homme et la société, et à évoluer dans un environnement concurrentiel mondial, dans un souci de développement durable. Les 450 enseignants-chercheurs de l'UTC, réunis au sein de 9 unités de recherche classées A ou A+, donnent un sens à l'innovation, en permettant l'émergence de nouveaux axes d'innovation et en introduisant l'entrepreneuriat et l'apprentissage au cœur de leurs préoccupations. 160 entreprises en seulement 10 ans ont d'ailleurs été créées par des membres de la communauté UTC. L'ouverture internationale est enfin une priorité pour l'UTC, qui a tissé depuis sa création des liens avec des partenaires universitaires et entreprises du monde entier et développé un campus à Shanghai. Récemment devenue membre fondateur du PRES Sorbonne Université, l'UTC constitue avec l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) le 1er pôle technologique universitaire de France.

